Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110929-VD20112909-046-DE
Date de signature : 05/10/2011
Date de réception : 06/10/2011

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 29 septembre 2011

## MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme

MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme TROUWBORST (pouvoir Mme JUBAN) - M.

HELIE (pouvoir M. DUGOURD) - M.OUAZANA (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : Mme TENENBAUM - M. DUPIRE - Mme GARRET-RICHARD - M. ALLAERT - M.

**DUGOURD** 

## OBJET DE LA DELIBERATION

Soutien aux associations culturelles - Convention d'objectifs à passer entre la Ville, la compagnie l'Artifice et l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne

Mme C.MARTIN, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En consacrant près de 21 % de son budget à la culture, la Ville marque sa volonté de soutenir la création artistique et de permettre aux publics dijonnais, mais aussi aux touristes, de bénéficier d'une offre particulièrement riche et diversifiée dans les domaines du patrimoine, des arts visuels, du cinéma, du spectacle vivant (musiques, danse, théâtre, arts du cirque, arts de la rue), de la lecture, ou encore de la culture scientifique et technique.

L'action de la Ville en faveur de la culture se traduit notamment par le soutien important apporté au secteur associatif. Ainsi, ce sont 175 associations qui ont été soutenues en 2010, pour un montant global de 4 329 887 €.

**46** 

Afin de favoriser l'accompagnement des associations les plus structurantes pour le territoire, le Conseil Municipal a adopté dans sa séance du 18 avril dernier une convention-type à signer avec les associations afin de formaliser le partenariat entre celles-ci et la Ville, précisant les objectifs partagés pouvant faire l'objet du soutien de la collectivité.

Compte tenu par ailleurs de la volonté de l'État - Ministère de la Culture et de la Communication - d'établir un rapport contractuel pluriannuel avec les compagnies dont le rayonnement national, la régularité professionnelle et les capacités de recherche, de création et de diffusion ont été remarqués, il est proposé de signer une convention d'objectifs tripartite avec la compagnie l'Artifice en raison de la qualité et de l'importance du travail accompli par l'association et son équipe artistique et administrative, ainsi que de la singularité de leur activité, formalisant ainsi le soutien réaffirmé des collectivités.

Cette convention ne se substitue pas pour autant aux conventions particulières de financement à signer chaque année entre l'association et les collectivités publiques, chacune pour ce qui les concerne.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 approuver le projet de convention d'objectifs à passer entre la Ville, l'Etat Ministère de la Culture et de la Communication Direction Régionale des Affaires Culturelles et la compagnie l'Artifice et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 2 m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

IN WILD TO THE CONTROL OF THE PROPERTY OF THE